



**Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio**  
Mutationen - Mutations - Mutazioni

VD

**Financière Mermod S.A., à Lausanne, CHE-108.498.288 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834).** Fusion: reprise des actifs et passifs de G. L.G. Finance S.A., à Lausanne (CHE-107.588.724), selon contrat de fusion du 18 juin 2014 et bilan au 2 janvier 2014, présentant des actifs de CHF 1'955'304, des passifs envers les tiers de CHF 875'304, soit un actif net de CHF 1'080'000, contre attribution aux actionnaires de la société transférante de 43'000 actions de CHF 20. La fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital de la société reprenante étant donné que les actionnaires de la société transférante reçoivent les actions propres de la société reprenante acquises lors de la fusion (le solde des actions remises aux actionnaires de la société transférante appartient à un actionnaire détenteur d'actions des sociétés transférante et reprenante). Les droits des actionnaires de la société transférante sont maintenus conformément aux articles 7 LFus et 9 alinéa 1 LFus. Statuts modifiés le 18 juin 2014. Nouvelle raison de commerce: **MG Finance SA**. Nouveau but: la société a pour but l'exercice d'une activité de négociant en valeurs mobilières; dans les limites de ce but, elle effectue notamment les opérations suivantes: le conseil en placement et la gestion de fortune, ainsi que toutes autres activités semblables ou qui y sont rattachées; l'ouverture de comptes à la clientèle ainsi que la garde de valeurs mobilières et autres valeurs patrimoniales; l'achat et la vente de valeurs mobilières, de devises et de métaux précieux ainsi que toutes opérations de bourse pour son compte ou celui de tiers; l'exécution d'opérations à titre fiduciaire; la prise en charge de garanties et de cautions de même que de cautionnements pour le compte de tiers; le dépôt et l'administration de valeurs mobilières et d'objets de valeur (pour but complet cf. statuts). Conrad Jean-Pierre, qui n'est plus vice-président, reste administrateur; Mottier Cédric, qui n'est plus directeur adjoint, est nommé directeur; tous deux continuent à signer collectivement à deux. Nouveaux administrateurs avec signature collective à deux: de Lorient Thierry, de Genève, à Crassier, vice-président, Goumaz François, de Villarzel, à Corseaux, directeur, et Jatton Jean-Noël, de Jorat-Menthue, à Lausanne. Signature collective à deux est conférée à Castella Charles-André, de Haut-Intyamon, à Lutry, et Lara De Sousa e Melo Jorge, du Portugal, à Lausanne, directeurs, et procuration collective à deux, toutefois pas avec Carrard Thierry, Maraviglia Raphaël et Wampfler Olivier, à Parein Philip, de Belgique, à Lausanne.

Registre journalier no 9155 du 24.06.2014 / CHE-108.498.288 / 01579505

